

L'INFO sur nos déchets

La gazette du Sirtom de la Région d'Apt

Numéro 39 - Eté 2014



ÉDITO

Mardi 20 mai 2014 s'est tenu le 1er comité syndical du nouveau mandat avec pour ordre du jour l'élection du Président du SIRTOM de la Région d'Apt, des Vice-présidents et du Bureau.



J'ai l'honneur d'avoir été élu au poste de président par les 54 délégués communaux présents pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Les élections ont désigné une nouvelle équipe pour vous représenter au sein de la collectivité : Vice Président « Collecte » : Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien. Vice Président « Valorisation » : Monsieur

Yves MARCEAU, Conseiller municipal de St Saturnin lès Apt et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien. Vice Présidente « Communication » : Madame Corinne PAÏOCCHI, Conseillère municipale de Gargas et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien

Les membres du Bureau sont :

Roger FERNANDEZ d'Apt, Guilhem CHAUVET de Castellet, Michel HAMEAU de Céreste, Didier PERELLO de Goult, Jean-Pierre HAUCOURT de Saignon, Luc MILLE de Saint-Pantaléon, Guillaume JEAN de Villars, Albert CALVO d'Oppède, Jean-Jacques TRAUTMAN de Saint-Trinit, Jérôme REYNARD de Sault.

Avec l'équipe d'élus présente à mes côtés, ainsi que l'ensemble du personnel, nous serons à votre écoute et à votre service. Nous apporterons nos compétences et notre savoir-faire à l'ensemble des foyers du territoire pour offrir des solutions compétitives et qualitatives à la problématique de la gestion des déchets.

Nous avons pris connaissance des dossiers en cours et mesurons la tâche à accomplir et l'importance de nos devoirs vis-à-vis de la population. Notre mission et notre engagement pour les six années à venir seront de pérenniser un service public de qualité, à la fois soucieux de la préservation de l'environnement et des contraintes budgétaires.

Bonne lecture

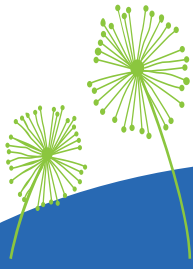
Le Président du SIRTOM de la Région d'Apt
Bruno Bouscarle



sommaire

- Amiante
une affaire suivie.
- Marketing
écologique.
- Les astuces
de Mirabelle.
- Opération
coup de poule.

Trier c'est gagner !



VRAI OU FAUX ?



Recyclons
les idées reçues

Idee reçue n°13

« Trier ne sert à rien pour l'environnement »

[FAUX]



Illustration: Christophe A. Bouché

www.ecoemballages.fr



AMIANTE, UNE AFFAIRE SUIVIE.

L'amiante est un sujet sensible encore au cœur de l'actualité et qui a engendré de nombreuses affaires judiciaires, que ce soit dans le métro parisien, les universités ou la majorité des constructions des années 60 au début 90. Nous héritons aujourd'hui d'un véritable fardeau.

Notre pays fut longtemps le premier importateur d'amiante en Europe et le troisième au monde et le lobbysme français, avec le non moins fameux « Comité permanent amiante » qui a pesé fortement pour retarder au maximum toute législation sur le sujet. Un lourd passé dont il nous faut tous aujourd'hui payer le tribut.

Localement le site des Jean Jean fait l'objet d'une enquête, l'affaire est en cours d'instruction. Le SIRTOM de la région d'Apt a réagi et réhabilite actuellement l'installation avec des entreprises spécialisées dans ce domaine précis. La réouverture du site est prévue pour les particuliers à la rentrée 2014.

Les déchetteries du territoire ne sont pas équipées pour recevoir l'amiante. Les agents du SIRTOM ne sont ni habilités ni formés pour réceptionner ce type de déchet. Une nouvelle signalisation va être prochainement mise en place sur les différentes déchetteries afin d'avertir les usagers, de manière très voyante, sur cette interdiction.

Un nouveau dépliant d'information va être distribué dès la rentrée, à tous les professionnels du secteur du bâtiment et à toutes les personnes déposant une déclaration de travaux, de permis de construire afin d'informer et de prévoir le plus en amont possible les modalités d'évacuation des déchets de chantier. Il n'existe pour l'instant aucune structure agréée pouvant accueillir des déchets d'amiante dans le Vaucluse.

Actuellement les sites les plus proches se situent à Beaucaire (Chimirec Socodeli),

à Bellegarde (CNDE), à Rognac (Valortec, SPUR environnement) et à Mison (Sté Turcan T.P).

Les apports de déchets amiantés suivent un protocole particulier. Un devis est établi au préalable, l'emballage doit être hermétique (au moyen de sacs ou filmés sur des palettes) de façon à ce que les matériaux ne soient pas à l'air libre.

Nous comprenons et partageons la colère des habitants sur cette absence de débouché dans notre département. Mais cette situation n'est que provisoire.

Déjà une entreprise locale s'est déclarée auprès de nos services, cette dernière effectue les démarches nécessaires pour ouvrir un centre chargé de réceptionner et gérer ces apports d'amiante sur notre secteur.

Face à cet épineux problème, le SIRTOM de la Région d'Apt étudie toutes les solutions pour mettre fin à ces situations difficiles et apporter des résultats satisfaisants et durables à l'ensemble de la population.

Ces procédures nécessitent certains délais, c'est pourquoi la patience doit être notre alliée.



MARKETING ÉCOLOGIQUE

Le 8ème continent de déchets plastiques a fait plusieurs fois l'objet d'articles dans notre gazette. La marque ECOVER s'empare du problème pour une belle campagne publicitaire. Le marketing va-t-il sauver les océans ?



Une nouvelle filière d'emballage écologique fait son apparition. Les océans sont un gisement de plastique dont l'entreprise Ecover tient à tirer profit. La « grande poubelle du Pacifique » possède un agrégat de plastique plus grand que la France en terme de surface. L'idée consiste à récupérer ces tonnes de plastique qui flottent au gré du vent ou qui sont échouées sur les plages.

La société américaine Method, créatrice de la démarche, est la première au monde à fabriquer ce plastique recyclé des océans. Une initiative qui peut être perçue comme un autre coup d'épée dans l'eau mais qui donne enfin de l'espoir à tous ceux qui se demandent comment freiner l'invasion des déchets plastiques sur nos belles étendues bleues. De nouveaux flacons recyclés à hauteur de 10% des déchets issus des océans et 90% de plas-

tique recyclé serviront de contenants pour les produits vaisselle et savon dans le monde entier. Des contraintes techniques empêchent malheureusement d'inclure plus de 10% de plastique marin dans la fabrication d'un flacon. Un partenariat entre pêcheurs, installations de recyclage et fabricant de bouteilles qui semble mener sa barque.

Depuis début 2014, 15 000 bouteilles ont été fabriquées et sont disponibles fin août dans les Bio coop partenaires de l'opération. Pour cet établissement, l'idée de fabriquer une bouteille à partir de déchets n'est pas une solution finale, qui serait de concevoir un emballage 100% dégradé rapidement. Chaque année, plusieurs millions de tonnes de déchets plastiques sont déversés dans les océans, autant de déchets qui mettront entre 100 ans et 1000 ans à se décomposer et qui, entre temps, pourront se glisser dans la chaîne alimentaire car confondus avec le plancton par les poissons. Plus de 80% des déchets plastiques retrouvés en mer proviennent des continents : des plages bien sûr, mais aussi et surtout des eaux usées déversées dans l'océan. La plus belle innovation pourrait d'être de stopper ces déversements.

Vous souhaitez recevoir chez vous, gratuitement, les prochains numéros de la «Gazette du SIRTOM», renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :
SIRTOM Communication - BP 99 - 84403 APT cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour recevoir la gazette sur votre boîte aux lettres électronique, faites votre demande à l'adresse suivante : contact@sirtom-apt.fr

LES ASTUCES DE MIRABELLE

Eplucher ses fruits et légumes, engendre des pertes en vitamines, minéraux ou polyphénols qui pourraient atteindre 25% selon les variétés. Lorsque l'on ne possède pas de composteur, les épluchures constituent aussi des déchets qui terminent malheureusement à la poubelle.

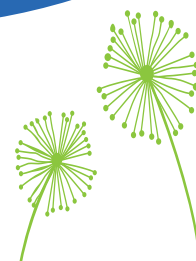
Pour conserver toutes les valeurs nutritives des primeurs, il est conseillé d'effectuer un lavage rigoureux avec une brosse adaptée.

Le bicarbonate de soude est un moyen efficace pour nettoyer les fruits et légumes. Il suffit d'une cuillère à soupe pour un litre d'eau et de laisser tremper pas plus de cinq minutes vos ingrédients avant de les rincer.

Il est néanmoins fortement préférable de consommer, dans la mesure du possible, des produits issus de l'agriculture biologique car ils restent exempts de pesticide.

SIRTOM de la Région d'Apt
Service Communication
B.P 99 - 84403 APT cedex

contact@sirtom-apt.fr





OPÉRATION COUP DE POULE.

Après son succès en 2013 et la distribution de presque 550 poules, l'opération se renouvelle pour l'automne 2014.

LES POULES MANGENT À LA CANTINE.

A la rentrée 2014, l'école de Viens réduit ses déchets avec une double mise en place : celle d'un composteur et d'un poulailler.

Les enfants vont apprendre à recycler tous les déchets de la cantine et les restes de repas. Un agent du service communication du SIRTOM en partenariat avec l'équipe enseignante effectuera une série d'interventions pour faire découvrir à nos jeunes citoyens des moyens de prévention des déchets. Cette initiative a un but pédagogique, c'est de faire comprendre aux enfants qu'il faut faire attention à ce qu'on jette à la poubelle. Chaque jour, des élèves seront missionnés pour donner à manger et à boire aux volailles. Mais ils devront aussi s'occuper du composteur, des animaux et ramasser les œufs. L'animal est un formidable support ouvrant les élèves sur l'environnement et le respect de la vie. Pendant les vacances scolaires, ce sont les enfants du centre de loisirs qui vont s'occuper des poules et le week-end, la cantinière prendra le relais.

La Gazette du SIRTOM est une publication du SIRTOM de la région d'Apt
 B.P 99- Quartier Salignan
 84403 APT cedex
 ISSN - 767 - 83
 Directeur de la publication :
 Bruno Bouscarle
 Comité de rédaction :
 Chantal Chevalier / Sébastien Gils
 tel : 04 90 04 80 21
 fax : 04 90 04 66 25
 contact@sirtom-apt.fr
 site : www.sirtom-apt.fr



Tout comme les éditions précédentes, deux poules rousses, âgées de 6 mois seront remises à chaque foyer sélectionné contre une participation financière de 5€.

Afin de lutter activement pour la réduction des déchets, il vous sera possible de déposer dans leur assiette vos restes de repas, épluchures de cuisine, croûte de fromage, pain...

En plus du respect environnemental et d'une meilleure gestion du poids de nos poubelles, une belle production d'œuf frais s'annonce.

Sachez que deux poules pondent en moyenne une dizaine d'œufs par semaine. Si vous souhaitez participer à l'opération, n'hésitez pas à prendre contact dès à présent, avec les services du SIRTOM au 04 90 04 80 21 ou contact@sirtom-apt.fr

Parce que l'adoption d'un animal doit être un acte responsable et réfléchi, une fois votre inscription enregistrée nous vous demanderons de bien vouloir renseigner un questionnaire et une charte d'engagement.

L'objectif de cette enquête est de mesurer l'importance de l'adoption d'animaux et d'évaluer, pour chacun des participants, les aménagements qui s'avéreront nécessaires pour garantir leur bien-être. Il est primordial de prendre conscience des contraintes qui en découlent (pouailler, entretien, apport journalier en eau...).

Chaque demande sera étudiée et vous recevrez, selon le cas, un courrier d'approbation ou une lettre expliquant les raisons pour lesquelles votre dossier a été refusé.

La semaine précédant la distribution une réunion d'information sera organisée avec la présence d'un vétérinaire afin de répondre à toutes les questions des familles retenues.

DECHETTERIE D'APT

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE COUSTELLET

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE SAULT

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
9h-13h -	fermé	- 14h-17h	fermé	9h-13h -	8h-12h 14h-17h	fermé

DECHETTERIE DE VIENS

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
fermé	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	- 13h-17h	fermé